

L'Écho du Binos

— Septembre 2021

SAMEDI 4 SEPTEMBRE

FÊTE DES ASSOCIATIONS

culture



sport



loisirs



FESTIVAL



spectacles
d'art urbain

Animations & FEU D'ARTIFICE



Budget
2021.....p 8

Seysses, ville
labélisée.....p 11

Dossier rentrée
scolaire.....p 13

Sommaire

Participation des militaires aux cérémonies commémoratives



Les militaires retraités ou en activités habitant la commune qui souhaiteraient être associés aux cérémonies commémoratives organisées à Seysses peuvent se rapprocher de la mairie.

Contact :

Accueil de la mairie

infos@mairie-seysses.fr / 05 62 11 64 64

À ne pas manquer !



Le vendredi 17 septembre dès 18h, de nombreux exposants locaux seront sur la place de l'Eglise pour vous présenter leurs créations et leurs produits.

Restauration sur place.

Structures gonflables gratuites pour les plus jeunes.

3 Édito

4 Retour en images

7 Organisation

Les portraits du DGS et de la DGA

8 Budget

10 Sécurité

11 Cadre de vie

12 Action Sociale

13 Dossier

Rentrée scolaire

18 La démocratie participative

Projets

19 Événements

Le rendez-vous de la rentrée

20 Urbanisme

22 Vie économique

23 Vie associative

24 Conseils municipaux

25 Tribune libre

26 État civil

27 Agenda

MAIRIE DE SEYSSSES

10, place de la Libération

31600 SEYSSSES

Tél : 05 62 11 64 64

Email : infos@mairie-seyssses.fr

Site internet : www.mairie-seyssses.fr

Facebook : Seysses, ma ville

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DE SEYSSSES

Lundi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Mardi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Mercredi de 9h à 12h30

Jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Samedi de 9h30 à 12h15

(les samedis concernés sont affichés sur le site internet de la mairie)



Permanences du Maire

SEPTEMBRE

Vendredi 10 14h-16h

Samedi 18 10h-12h

Vendredi 24 14h-16h

OCTOBRE

Samedi 2 10h-12h

Vendredi 8 14h-16h

Samedi 16 10h-12h

Vendredi 22 14h-16h

Samedi 30 10h-12h

NOVEMBRE

Vendredi 5 14h-16h

Samedi 13 10h-12h

Vendredi 19 14h-16h

Samedi 27 10h-12h

DÉCEMBRE

Vendredi 3 14h-16h

Samedi 11 10h-12h

Vendredi 17 14h-16h

Prenez rendez-vous :

à l'accueil de la mairie

05 62 11 64 64

secretariat@mairie-seysses.fr

Chères Seysssoises, Chers Seysssois,

Seysses est une ville labélisée et fait partie des 12 premières collectivités en Occitanie à avoir reçu le label "Terre de Jeux 2024" à l'occasion des Jeux Olympiques de Paris. L'obtention de ce label s'inscrit dans la continuité des efforts de la municipalité pour dynamiser la ville dans le domaine sportif.

Également, nos actions en faveur de la qualité de l'environnement nocturne et des économies d'énergie nous ont permis d'obtenir une première étoile au label « Villes et villages étoilés ». Nous avons la volonté de poursuivre et d'accroître nos efforts dans ce domaine.

Seysses est aussi une ville qui s'anime avec maintes activités et animations qui jalonnent cette rentrée et les semaines suivantes. Je pense à la fête des associations combinée cette année avec le Seys'Tival, mais également à la journée de nettoyage de la ville ou au marché nocturne. J'aurai grand plaisir à vous y retrouver pour des moments de partage et d'échange.

Je félicite chaleureusement les agents municipaux qui ont œuvré tout l'été pour vous offrir une rentrée de qualité et remercie notre Police Municipale garante d'une sécurité indispensable à la réussite de telles manifestations.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente rentrée, avec une pensée particulière pour nos enfants ! La situation sanitaire inédite demande les efforts de tous. Continuons à rester prudent. Prenez soin de vous et de vos proches.

Jérôme Bouteloup
Maire de Seysses

“

Le magazine municipal évolue et nous avons opté pour un format plus moderne qui se veut plus proche de vos attentes. En espérant que cette nouvelle formule vous plaise.

”

INFORMATIONS MUNICIPALES

n°102 | Septembre 2021

Couverture : Fête des associations & Seys'tival | Directeur de publication : Jérôme Bouteloup | Service communication | Impression : Imprimerie Cazaux Muret

Crédit photo : Mairie de Seysses, La Dépêche, Freepik, Canva | Imprimé sur papier éco-responsable



La commémoration du 8 mai 1945

Le Maire de Seysses, Jérôme Bouteloup, accompagné d'Alain Pace, le Maire sortant, a célébré le **76^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945** et a tenu à rendre hommage à ces milliers d'hommes morts pour la France. Une commémoration qui, comme annoncé, s'est déroulée sans public, mais qui a été **visionnée par plus de 1300 personnes** sur la page Facebook de la ville.

Les mamans mises à l'honneur

À l'occasion de la **fête des mères**, la municipalité a souhaité rendre hommage aux mamans de la ville en distribuant une 100^{aine} de roses au marché.

Le lendemain, 7 jeunes gagnants du jeu-concours spécial « Fête des Mères » sont repartis avec un lot de viennoiseries à partager en famille.



3 étoiles pour le Rugby Club de la Saudrune !

L'école de Rugby de la Saudrune (regroupant les communes de Seysses, Cugnaux, Frouzins et Villeneuve Tolosane) a reçu le plus **haut niveau de labélisation de la Fédération Française de Rugby**. Cette distinction valorise le club à hauteur de son engagement, une vraie reconnaissance pour un club Fédéral !

Inscription dès 3 ans au 06 40 31 29 68

Retransmissions sportives sur grand écran

Pour l'Euro 2020 de football et la finale du Top 14 de rugby, vous êtes nombreux à être venus soutenir les équipes et assister à la retransmission de ces matchs sur écran géant.





Un moment de détente avec bébé

En partenariat avec l'Eveil des Sens, le CCAS proposait au mois de juin le premier **atelier massage Parents – Bébé**. Un tendre moment avec bébé pour apprendre en 5 séances les gestes qui relaxent et soulagent.

Quand musique rime avec générosité

La **campagne de don d'instruments** lancée en avril 2021 par le CRI (Conservatoire à Rayonnement Intercommunal d'axe sud), a permis d'enrichir le parc instrumental de 2 pianos droits, 1 trompette, 1 guitare enfant et 1 pupitre. L'école de musique remercie chaleureusement les donateurs.

Page Facebook : Conservatoire Axe Sud



Les séniors au contact de la nature

C'est en partenariat avec le syndicat mixte pour l'aménagement de la forêt de Bouconne et le Conseil Départemental de la Haute-Garonne que le CCAS a proposé aux séniors une sortie nature. Le groupe a pu profiter d'une **visite guidée par un naturaliste** et en a apprécié chaque instant.

Une belle programmation pour l'été

Durant tout l'été, l'équipe du **service culturel** vous a proposé des activités et des animations de qualité. Concert de jazz, atelier créatif parents-enfants, découverte de jeux de société et tests de prototypes, journées lecture au Parc de la Bourdette...





La rentrée culturelle

La rentrée débute en vous proposant de nouveau une **saison culturelle très riche**. Retrouvez la programmation en téléchargement sur le site internet de la ville et en version papier aux accueils de la médiathèque et de la mairie.

Le feu d'artifice a été reporté

En raison de la météo pluvieuse, le feu d'artifice du 13 juillet n'a pas pu être tiré au stade Savignol. La municipalité a décidé de le reporter le **4 septembre à 22h** lors de la journée de la fête des associations et du Seys'Tival.



Un geste pour la planète !

À l'occasion de la journée mondiale du nettoyage (World clean up day), la mairie de Seysses vous donne rendez-vous le **samedi 18 septembre à 9h30** sur le parking de la salle des fêtes pour une opération de grand nettoyage dans la ville. La commune fournit gants en latex, pinces et sacs aux participants. Merci de vous munir de gants anti-coupure (bricolage...) et d'un gilet de sécurité. **Inscription sur** : www.worldcleanupday.fr

Le salon du livre

Le service culturel de Seysses vous invite à la 8^{ème} édition du salon du livre le **samedi 27 novembre**. Un véritable moment d'échange et de divertissement où vous pourrez découvrir une sélection d'auteurs jeunesse et adulte.



UN NOUVEAU BINÔME AU SERVICE DE LA COMMUNE

Depuis quelques mois, l'équipe municipale s'est renforcée avec l'arrivée de **Monsieur Julien LAFFONT**, Directeur Général des Services (DGS) et **Madame Lucia SEIXAS**, Directrice Générale Adjointe (DGA) en charge du Pôle Technique, Aménagement et Ingénierie.

Julien LAFFONT

Après une formation universitaire en droit, Julien s'est spécialisé dans le domaine des collectivités territoriales. DGS depuis plus de 15 ans, son rôle consiste principalement à organiser les services municipaux et à conseiller le Maire et les élus sur les moyens de mise en œuvre de leurs décisions.

« Toute réussite ne peut être que collective et j'ai pu constater l'implication des agents et des élus pour agir au service des habitants de la commune ».



Lucia SEIXAS

Architecte DPLG et après avoir travaillé quelques années en agence, Lucia a souhaité intégrer la fonction publique territoriale. Elle a exercé des fonctions de directrice du patrimoine et développement puis directrice générale des services techniques dans des grandes villes de la région parisienne et toulousaine.

« Être dans l'accompagnement des élus et une aide à la prise de décision donne du sens à une vie professionnelle, en allant au-delà du simple dessin de projet ».

“

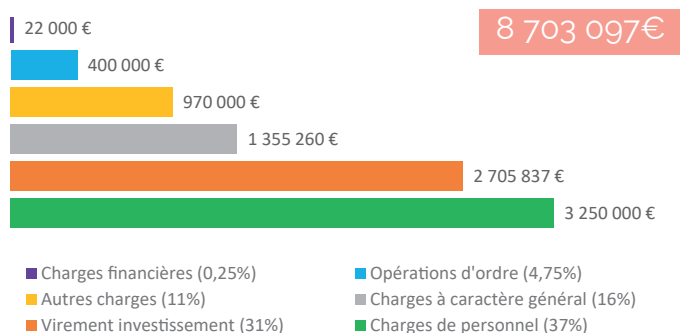
Comme beaucoup de communes de la périphérie toulousaine, Seysses a connu un développement démographique important, mais sa spécificité est d'avoir pu conserver une activité agricole et de bénéficier d'un centre historique remarquable. Seysses est une ville dynamique, en pleine croissance et porteuse de projets d'envergure. Les mettre en œuvre dans les meilleures conditions en s'assurant que la ville ne perde pas son identité est notre leitmotiv.

”

Notre volonté

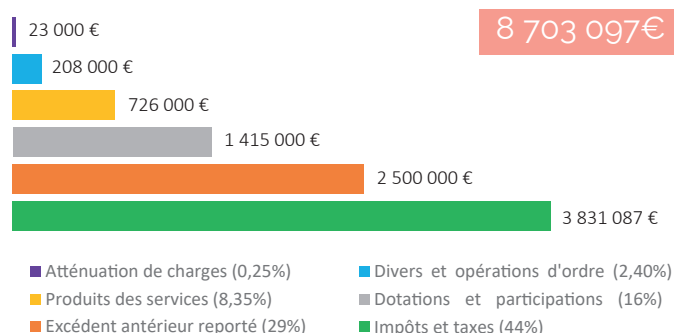
LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

La provenance des recettes



LES SUBVENTIONS 2021 AUX ASSOCIATIONS : 65 250 €

Le montant global des subventions versées en 2021 aux associations (hors dotation écoles et CCAS) est réparti comme suit :

SPORT
38 350 €

CULTURE & LOISIRS
26 900 €

TAUX DES IMPÔTS LOCAUX EN 2021

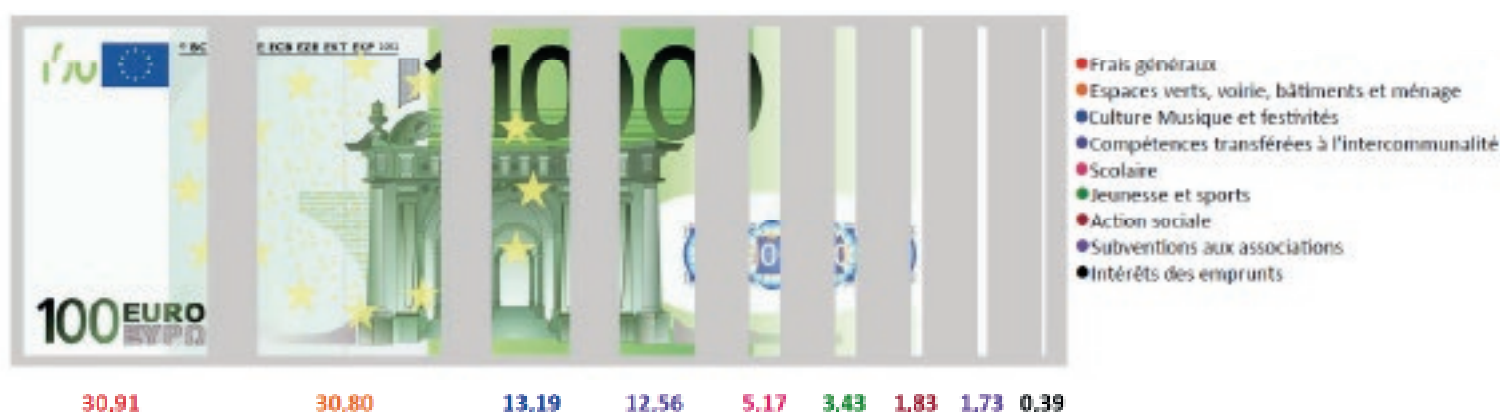
Taxe foncière sur les propriétés bâties : 42.40% (taux inchangé)

Ce taux intègre l'ancienne part communale de 20,50% et l'ancienne part départementale de 21,90%, suite à la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Pour les résidences secondaires, le taux de taxe d'habitation est gelé au niveau de 2019, soit 14,73%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 114.48% (taux inchangé)

RÉPARTITION DES DÉPENSES SUR 100 €



LE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

5 073 819 €	Solde d'exécution d'investissement reporté
2 705 837 €	Virement de la section de fonctionnement
1 527 176 €	Dotations et fonds divers
420 000 €	Opérations d'ordre
58 563 €	Subventions et participations d'investissement
1 000 €	Cessions d'immobilisations



Vous pouvez consulter la nouvelle rubrique sur notre site internet : **Budget Municipal**

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2021

Construction du gymnase	4 543 000 €
Travaux et matériels dans les écoles	530 900 €
Équipement des services et véhicules	360 500 €
Acquisitions de parcelles	272 000 €
Voirie	190 700 €
Travaux sur bâtiments sportifs	105 000 €
Mise en place de la vidéoprotection	100 000 €
Divers travaux sur bâtiments publics	73 000 €

LES PRINCIPAUX RATIOS FINANCIERS

Moyenne par habitant	Seysses 2018	Seysses 2019	Moyenne 2019 sur les villes de 5000 à 10 000 habitants *	Seysses 2020
Endettement	194 €	158 €	828 €	122 €
Annuité de dette	38 €	35 €	104 €	33 €
Charges de personnel	300 €	315 €	536 €	315 €
Produit des impôts locaux	363 €	377 €	500 €	377 €

UNE POLICE MUNICIPALE DE PROXIMITÉ

Un 2^{ème} policier municipal recruté

La police municipale de Seysses se renforce avec l'arrivée de **Jérémy** qui a pris ses fonctions début août 2021. Il officie désormais en binôme avec **Tahurai**, responsable du service, recruté en décembre dernier.



En deux-roues pour plus de proximité

La police municipale vient de s'équiper de deux vélos tout terrain. Les VTT sont avant tout un moyen d'aller plus facilement à la rencontre des administrés tout en facilitant la mobilité des policiers dans des zones d'intervention où la circulation des véhicules est difficile.

La caméra-piéton, un outil de prévention

Avant la fin de l'année, les policiers municipaux partiront en intervention munis d'un nouvel équipement. Fixées sur leur uniforme, ces caméras-piétons seront enclenchées dès que l'agent jugera son utilisation nécessaire. La municipalité espère que cet outil apaisera les situations et garantira confiance et respect entre les agents et la population.

Deux gardes particuliers sur notre commune

Chargés d'une mission de service public et sous l'autorité directe du Maire, Jean-Luc Alibert et Jean Peyvert sont deux agents bénévoles. Ils peuvent intervenir pour différentes infractions et leur présence est un soutien important pour la police municipale.



Le stationnement est strictement interdit sur les trottoirs, les pistes cyclables, les voies réservées et les passages piétons. Dans le cas de stationnement gênant ou abusif, le véhicule peut être envoyé à la fourrière et l'amende encourue de 35€ à 135€.

EN ROUTE POUR LES JEUX OLYMPIQUES !

L'obtention du **label Terre de jeux 2024**, créé par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques, va permettre à la commune d'organiser des actions régulières en lien avec le sport à travers 3 objectifs :

1 La célébration pour faire vivre à tous les émotions du sport et des jeux.

2 L'héritage pour changer le quotidien des Français grâce au sport.

3 L'engagement pour donner au plus grand nombre la chance de vivre l'aventure des jeux.



Cette labélisation permet à la commune d'avoir une place privilégiée dans cet événement planétaire. Notre ville est prête à partager son énergie pour mettre davantage de sport dans le quotidien de chacun.

Raphaël Rigacci
Conseiller Municipal délégué
au Sport

LA VILLE RÉCOMPENSÉE POUR SA LUTTE CONTRE LA POLLUTION LUMINEUSE

La labélisation "Ville étoilée" constitue pour la commune une première reconnaissance de ses efforts pour réduire la pollution nocturne, néfaste pour la biodiversité autant que pour le climat.

Pascal Nguyen
Conseiller Municipal à
l'Environnement

La ville de Seysses vient d'obtenir sa première étoile au titre du **label Villes et villages étoilés** organisé par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN).



ACTIONS DU CCAS

Le CCAS a mis en place des sorties destinées aux seniors.

SORTIES SÉNIORS * **GRATUIT**

MARDI 14 SEPTEMBRE

Matinée randonnée culture

- Randonnée de 5 Kms.
- Visite guidée de la Tour du Télégraphe Chappe.
- Déjeuner offert par le CCAS.
- Transport assuré en bus.

MARDI 5 OCTOBRE

Journée initiation tir à l'arc et parcours d'orientation

- Initiation au tir à l'arc.
- Déjeuner offert par le CCAS.
- Initiation aux techniques de l'orientation.
- Transport assuré en bus.



COLIS DE NOËL **NOUVEAU**

Cette année le CCAS de la ville offrira un colis gourmand aux seniors de plus de 75 ans. Pour en bénéficier, retournez le bulletin d'inscription que vous recevrez ultérieurement par courrier (disponible à l'accueil de la mairie en cas de non réception).

Inscription nominative obligatoire avant le 30 septembre 2021.



THÉ DANSANT : RÉSERVEZ VOTRE DATE !

Le traditionnel « Thé dansant » aura lieu le :

Dimanche 23 janvier 2022

Les modalités de réservations vous seront communiquées dans l'Écho du Binos du mois de décembre 2021.

ATELIERS COLLECTIFS

Massage bébé

(2 mois à 1 an)*

Septembre | Octobre

Les lundis de 14h30 à 16h :

- 20 et 27/09,
- 04, 11 et 18/10

Les samedis de 10h à 11h30 :

- 25/09
- 02, 09/10, 16 et 23/10

Art thérapie **NOUVEAU**

Venez exprimer vos émotions au travers différents supports comme l'écriture, l'art plastique, la musique ou l'expression corporelle.

Le vendredi matin à partir du 17/09 tous les 15 jours.

Inscription obligatoire.

* Inscriptions obligatoires auprès du CCAS - Sorties soumises aux mesures sanitaires en vigueur.

Renseignements & inscriptions :

CCAS Ville de Seysses - Accueil de la mairie - 05 62 11 64 80 | ccas@mairie-seysses.fr



LES TRAVAUX RÉALISÉS PENDANT LES VACANCES D'ÉTÉ

- **Réfection partielle des blocs sanitaires** - Maternelle Paul Langevin
- **Sécurisation des entrées par vidéophones** - Maternelle et élémentaire Paul Langevin
- **Achat de mobilier de classe et d'activités physiques**
- **Implantation d'un préfabriqué qui accueillera une nouvelle salle de motricité** - Maternelle Paul Langevin
- **Aménagement d'un dortoir pour une amélioration du fonctionnement** - Maternelle Paul Langevin

LES AMÉNAGEMENTS PRÉVUS AVANT FIN 2021

- **Réfection des murs de la salle de restauration** - Groupe scolaire Flora Tristan
- **Installation de Vidéo Projecteur Interactif dans les dernières salles de classe** - Elémentaires Flora Tristan et Paul Langevin

NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE



845 ÉLÈVES
INSCRITS AU
01/07/2021
VS
823 ÉLÈVES
INSCRITS AU
01/09/2020

Compte-tenu de l'augmentation des effectifs à venir, la municipalité a validé la construction d'un nouveau groupe scolaire chemin du château d'eau.

L'étude démarrera avant la fin de l'année 2021 avec un objectif d'ouverture pour la rentrée de septembre 2025.



LE TEMPS SCOLAIRE

Le pôle éducation jeunesse et sport de la ville va reconduire « les défis sports »

Les défis sports - livrets contenant une trentaine de défis sportifs à réaliser - avaient été initiés de manière expérimentale dès le mois de mai dans les écoles élémentaires Paul Langevin et Flora Tristan.

Les évaluations menées en début et en fin de période ont montré une amélioration physique des 630 élèves participants (endurance, vitesse, force, coordination et souplesse) ainsi qu'une augmentation de la concentration en classe. Sur la demande des enseignants, cette initiative de lutte contre la sédentarité sera reconduite pour l'année scolaire 2021 / 2022.



Mise en place d'une convention entre la médiathèque et les écoles de la ville

L'objectif est de travailler en complémentarité avec les enseignants dans le cadre de leur projet pédagogique autour de la découverte de la littérature jeunesse. Les bibliothécaires axent l'accueil autour de la lecture plaisir pour donner le goût des livres aux enfants.

De plus, les ateliers organisés tout au long de l'année scolaire permettent aux enfants de découvrir les ressources documentaires disponibles sur leur commune.

Sensibilisation à l'environnement

Le 18 septembre 2021, la municipalité invite les Seyssois à participer à une journée de nettoyage de la ville.



La sensibilisation commençant dès le plus jeune âge, c'est sous un format différent et adapté à leur âge que les élèves des écoles publiques et privées de Seysses vont également y participer. Les écoliers ont été invités à collecter tout l'été les bouchons des bouteilles en plastique et les déposeront dans un conteneur à l'entrée de leur école la première semaine de la rentrée.

L'équipe municipale remercie chaleureusement les directrices et les enseignants des écoles publiques et de l'école privée de Seysses d'avoir répondu favorablement à ces partenariats.

LE TEMPS PÉRISCOLAIRE



L'accueil

L'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (l'ALAE) fonctionne dans les écoles publiques de la ville où une équipe d'animateurs, encadrée par un directeur, propose des projets d'animation adaptés aux besoins et attentes des enfants. Les projets sont consultables sur les lieux d'accueil. L'ALAE prend en charge les enfants à partir de 7h30 le matin, durant l'interclasse de midi et le soir jusqu'à 18h30. Les inscriptions se font sur le site internet : www.agglo-muretain.fr



La carte C'Zam

Chaque matin, votre enfant présente sa carte devant la borne à l'entrée de l'école. Il sélectionne les activités ou prestations choisies pour la journée (accueil matin et/ou soir, restauration scolaire, mercredi). Cet enregistrement se fait sous la surveillance des animateurs. Si votre enfant badge deux fois le même jour, il n'y a aucune incidence car, la carte ne peut être enregistrée qu'une seule fois dans la journée.

La facturation

Une facture vous est désormais adressée chaque mois et détaille toutes les activités suivies par votre enfant.

Vous avez la possibilité de régler soit par prélèvement automatique, par internet ou par chèque. Retrouvez toutes les informations sur le portail famille du site internet de l'agglomération du Muretain.

Les directeurs des ALAE sont à votre disposition

**ALAE Flora Tristan
Maternelle**
Karine BONNET
06 49 82 69 65

**ALAE Flora Tristan
Élémentaire**
Sébastien BOCQUILLON
06 71 17 67 55

**ALAE Paul Langevin
Maternelle**
Yann CASTELNEAU
06 71 00 50 27

**ALAE Paul Langevin
Élémentaire**
Véronique SOARES
06 25 31 33 54

LE TEMPS EXTRA-SCOLAIRE

L'École Municipale des Sports à partir de 4 ans

L'école Municipale des Sports (l'EMS) est un service municipal qui a pour objectif la promotion du sport et des activités physiques pour les enfants, adolescents et adultes.

Inscriptions : Les dossiers d'inscription sont disponibles au service des sports et sur le site internet de la mairie. Les inscriptions seront ouvertes à partir du jeudi 2 septembre 2021.

Reprise des cours : le lundi 27 septembre 2021

Renseignements au Service des Sports, 2 allée Marcel Pagnol (gymnase) – 05 61 56 35 31



Retrouvez le planning des activités sportives sur le site internet de la mairie : www.mairie-seysses.fr Rubrique : **Culture, Sports & Loisirs - École Municipale des Sports**

Le Point Actions Jeunes pour les 11-17 ans

Le PAJ est un lieu d'accueil proposant des activités aux jeunes tout au long de l'année.

En période scolaire, le PAJ est ouvert les mercredis de 13h à 19h et les samedis de 13h à 18h.

Pendant les vacances de la Toussaint l'accueil sera assuré de 9h à 19h jusqu'au 29 octobre et de 9h à 18h à partir du 2 novembre.

Les chantiers se dérouleront du 25 au 29 octobre et du 2 au 5 novembre 2021.

Projets 2021/2022

→ « **Sports urbains** » : Projet d'animation pour développer le sport urbain à Seysses, reportage photo, sorties skate-park et bmx, création d'un spectacle de rue.

→ « **Web et alors ?** » : Dans le cadre du projet « Prévention des écrans », création d'un groupe de jeunes reporters, alimentation du site internet du PAJ (photos, activités, sorties, paroles de jeunes, courts métrages sur l'image de soi, travail sur les réseaux sociaux).

→ « **Futsal** » : Entraînements spécifiques, matchs de futsal, participation à des tournois intercommunaux, découverte des métiers, échanges de savoir.

Le conservatoire de musique

Le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal d'axe sud (le CRI) vous ouvre ses portes le **samedi 4 septembre**.

Les 6 et 8 septembre vous pourrez vous inscrire pour suivre une année musicale enchantée et vous familiariser avec les instruments ou faire partie de la chorale.

Inscriptions : le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site internet de la mairie.



UNE JOURNÉE AVEC LES TECHNICIENNES DE SURFACE

Tous les jours, les techniciennes de surface nettoient, désinfectent et entretiennent les différents bâtiments communaux de la ville.

Avec la crise sanitaire, elles ont tout mis en œuvre pour faire face aux contraintes et permettre à de nombreux Seyssois de bénéficier d'un environnement agréable et sain.

Dès 6h du matin, les techniciennes de surface s'activent pour nettoyer les écoles : salles de classe, sanitaires, parties communes, bureaux des directrices et salles des maîtres, bien avant l'arrivée des enseignants et des enfants. Elles s'occupent également du nettoyage du gymnase et des bureaux de la mairie.

Après 8h00, le personnel s'occupe du nettoyage de tous les bâtiments communaux accessibles au public (soit environ une 20^{aine} de sites).

À partir de 11h45, certaines sont détachées à la cantine pour s'occuper des maternelles et assurer le service à table et/ou aident à la cuisine. La désinfection des tables est assurée entre chaque service.



UNE « PROMENEUSE DU NET » POUR LA SÉCURITÉ DE NOS ENFANTS



Gabrielle PUNGERCAR, dit « Gaby », animatrice au Point Actions Jeunes (PAJ) vient d'intégrer le dispositif « les promeneurs du net ». Sa mission est d'assurer une présence sur les réseaux sociaux pour créer le lien, écouter, accompagner, conseiller, soutenir les jeunes et leurs familles face à internet et aux réseaux sociaux.

Permanences sur les réseaux sociaux, les mardis de 9h à 10h et les mercredis de 17h à 18h en périodes scolaires.

Démocratie participative | Projets

Vous serez invités à participer aux projets qui seront menés à Seysses dans le cadre de la démocratie participative et du dialogue citoyen.

La démocratie participative c'est faire participer, prendre en considération l'avis de tous les Seyssois pour des sujets divers qui auront un impact sur le futur de la commune.

LE NOM DE LA MÉDIATHÈQUE

Le nom pour la médiathèque est un projet co-construit mis en place par la ville de Seysses. La municipalité va continuer de solliciter les Seyssois pour engager des projets pour la ville.



LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE

La mairie vous invite à participer à l'enquête concernant l'organisation de la collecte des encombrants et son évolution

du 16-08 au 30-09-2021

Répondez en ligne sur le site la mairie :
www.mairie-seysse.fr

LE STAND DES ÉLUS

Venez échanger et partager avec les élus

**« Les élus à votre écoute »
le 4 septembre**

SEPTEMBRE

- 4/09 : Stand des élus (fête des associations & Seystival)
- 15/09 : Fin de vote pour le nom de la médiathèque
- 18/09 : Jury citoyen pour le nom de la médiathèque
- 30/09 : Fin de consultation sur les encombrants

OCTOBRE

- 9/10 : Annonce officielle du nom retenu pour la médiathèque
- A venir : Restitution de l'enquête sur la collecte des encombrants
- A venir : Démarrage de la co-construction de **la charte de démocratie participative et dialogue citoyen**. Vous serez invités à y participer !



Le 1^{er} juillet 2021, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité l'intention du démarrage de la concertation relative à la construction de la Charte du Dialogue Citoyen & de l'Implication Citoyenne. Ce document fondateur permettra de construire les instances et espaces de dialogue citoyen.

FÊTE DES ASSOCIATIONS ET SEYS'TIVAL SAMEDI 4 SEPTEMBRE À PARTIR DE 13h30

Cette année, la Fête des Associations et le Seys'Tival se sont associés pour vous proposer une après-midi festive au Parc de la Bourdette. Venez rencontrer les associations Seysssoises, découvrir les arts de rue, assister aux spectacles et conférences.

LE PROGRAMME

- 13h30 Discours d'ouverture par M. le Maire
- 14h00 Cirque Contemporain (Compagnie Rasoterra, durée 45')
- 14h55 Double Dutch (Jump Rope Club)
- 15h00 Orgue à l'église de Seysses
- 15h10 Boxe (Académie Tazen)
- 15h15 Parkour (Cascade 31)
- 15h20 Aïkido (Aïkido Club de Seysses)
- 15h25 Conférences prévention (TedXTalk)
- 15h45 Karaté (Karaté Club Seysssois)
- 15h50 Surprise (Ecole de danse du Foyer Rural).
- 16h05 Show Beat Box (sur podium)
- 16h20 Show Flat Acro bike et TRIAL (Bike Art)
- 16h40 Show Arts Tricks (Cascade 31)
- 16h50 Danse Hip-Hop (Alpha'B)
- 16h55 Démonstration Champion de France de Boxe (Anthony RIVIERE)
- 17h10 Cirque Contemporain (Famille Goldini, durée 45')
- 18h00 Parade finale : Musique, DJ, Danse, BMX, Double Dutch, trottinette freestyle
- 18h15 Discours de clôture des élus
- 18h20 Apéritif musical offert par la municipalité
- 22h00 Feu d'artifice



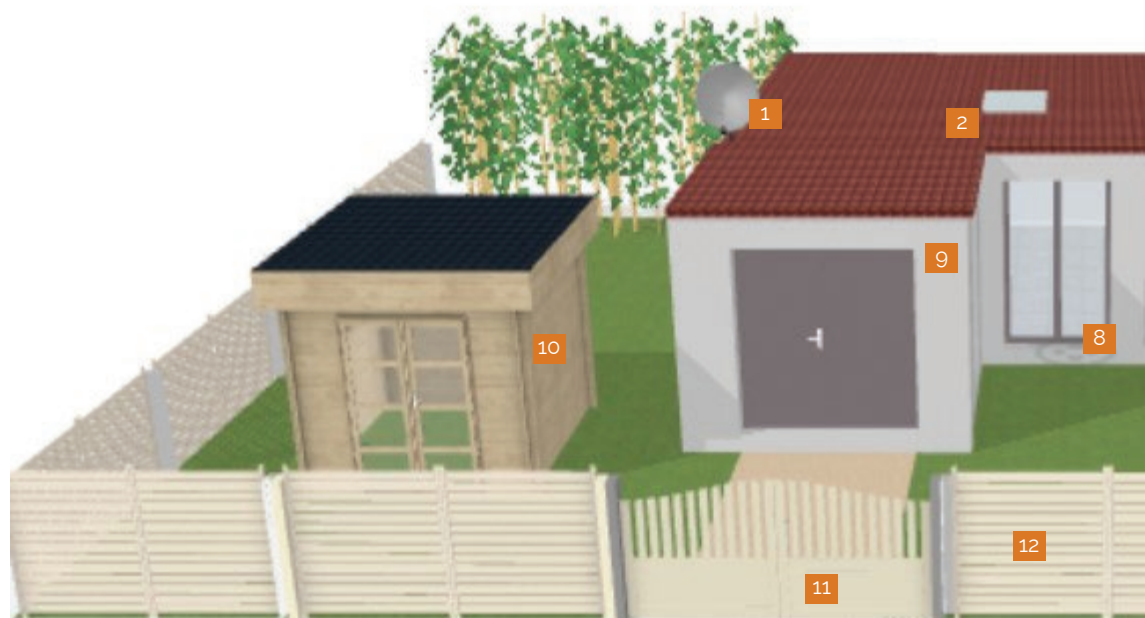
Le programme de cette journée vous est proposé sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.



QUELLES AUTORISATIONS POUR QUELS TRAVAUX ?

Si vous souhaitez réaliser des travaux, vous devez au préalable vous renseigner sur les éventuelles autorisations qu'ils nécessitent.

En fonction de la nature de vos travaux, vous pouvez être dans l'obligation de faire une déclaration préalable de travaux ou dans certains cas, une demande de permis de construire.



1 Parabole : DP

2 Fenêtre de toit : DP

3 Toiture :

- Si à l'identique hors périmètre ABF : AF dans le respect du PLU
- Si à l'identique dans le périmètre ABF : DP
- Si modification de teinte : DP

4 Panneau photovoltaïque : DP

5 Travaux en continuité d'un bâtiment existant :

- Si hors d'une zone urbaine identifiée par le PLU $\leq 20 \text{ m}^2$: DP ou $> 20 \text{ m}^2$: PC
- Si dans une zone urbaine identifiée par le PLU $\leq 40 \text{ m}^2$: DP ou $> 40 \text{ m}^2$: PC
- Si création d'une SdP $> 20 \text{ m}^2$ ayant pour effet de porter la SdP totale au-delà du seuil des 150 m^2 : PC avec recours obligatoire à un architecte

6 Climatiseur : DP

7 Ravalement de façade :

- Si à l'identique hors périmètre ABF : AF dans le respect du PLU
- Si à l'identique dans le périmètre ABF : DP
- Si modification de teintes : DP

8 Fenêtre, porte fenêtre :

- Si à l'identique hors périmètre ABF : AF dans le respect du PLU
- Si à l'identique dans le périmètre ABF : DP
- Si création ou modification d'ouverture : DP

Légende

ABF : Architecte Bâtiments de France

AF : Aucune Formalité

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

SdP : Surface de Plancher

La déclaration préalable

Le formulaire cerfa n° 13703*07 disponible en mairie ou sur service-public.fr doit être déposé en mairie avec l'ensemble des pièces nécessaires selon la nature du projet : plan de situation, plan de masses, schéma, de projet,...

Le délai d'instruction est d'1 mois à compter de la date du dépôt en mairie du dossier complet (2 mois si périmètre ABF).

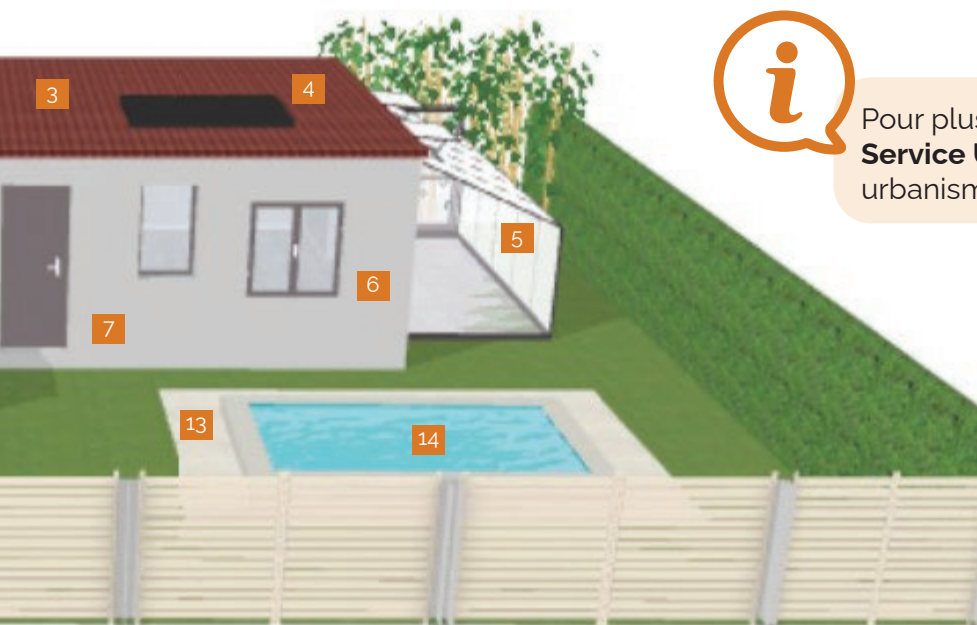
Cette autorisation est valable 3 ans.

Le permis de construire

Le formulaire cerfa n°13406*07 disponible en mairie ou sur service-public.fr doit être déposé en mairie en 4 exemplaires avec l'ensemble des pièces nécessaires : plan de situation, plan de masses, schéma de projet,...

Le délai d'instruction est de 2 mois pour les dossiers complets (3 mois si périmètre ABF). Pour les opérations d'aménagement, le délai est automatiquement de 3 mois.

La durée de validité du permis de construire est de 3 ans. Il est possible d'obtenir 2 prorogations d'une durée d'1 an.



Pour plus d'infos, contactez le
Service Urbanisme : 05 62 11 64 64
urbanisme@mairie-seysses.fr

Nouvelle construction ou construction indépendante

< à 5 m² : aucun formalité
mais dans le respect du PLU
≥ à 5 m² et < à 20 m² : DP
≥ 20 m² : PC

9 Garage (adjonction ou extension avec création d'emprise au sol)

Avec une SdP existante < 150 m²

- Si hors d'une zone urbaine identifiée par le PLU ≤ 20 m² : **DP** ou > 20 m² : **PC** sans architecte
- Si dans une zone urbaine identifiée par le PLU ≤ 40 m² : **DP** ou > 40 m² : **PC** sans architecte

Avec une SdP existante > 150 m²

- Si hors d'une zone urbaine identifiée par le PLU ≤ 20 m² : **DP** ou > 20 m² : **PC** avec architecte
- Si dans une zone urbaine identifiée par le PLU ≤ 40 m² : **DP** ou > 40 m² : **PC** avec architecte

10 Cabane, abri de jardin, appentis :

< 5 m² : **AF** ou < 20 m² : **DP** ou > 20 m² : **PC**

11 12 Portail et Clôture : DP

13 Terrasse de plain-pied :

- Si hors périmètre ABF : **AF**
- Si dans le périmètre ABF : **DP**

14 Piscine :

- Si superficie ≤ 10 m² :
AF dans le respect du PLU
- Si superficie > 10 m² avec une couverture < à 1,80 m² : **DP**
- Si superficie > à 10 m² avec une couverture > à 1,80 m² : Création de SdP. Cf. encart pour nouvelle construction

Travaux intérieurs

- Sans modification de façade et sans création de SdP : **AF**
- Changement de destination, sans modification de façade : **DP**
- Changement de destination avec modification de façade : **PC**
- Aménagement du garage en partie habitable : **DP**
- Aménagement des combles si hauteur supérieure à 1,80 m : **DP**

UN SAVOIR-FAIRE LOCAL

Ils ont décidé de s'installer à Seysses pour exercer leur activité professionnelle avec passion. Ils contribuent à la diversité de l'offre commerciale, de produits et de services de proximité de qualité.



Un nouvel artisan à votre service

Clément Luttiau est artisan menuisier. Les services qu'il propose sont la fabrication sur-mesure de mobilier, d'agencements, d'escaliers mais également l'installation de cuisines et la pose de parquet.

CL créations bois

1100, route de Labastidette - Seysses

Tél : 06.65.79.11.34

Mail : contact@cl-creationsbois.fr

Site : cl-creationsbois.fr



La trottinette de demain est 100% Seyssoise

À peine commercialisée, elle emporte déjà tous les suffrages ! La trottinette électrique tout terrain de la marque Evas'yon bénéficie d'une conception unique et de performances exceptionnelles. Conçue à Seysses, entièrement fabriquée en France !

Evas'yon

4000, chemin du Merle - Seysses

Tél : 06.13.73.81.99

Mail : contact@evas-yon.com

Site : www.evas-yon.com



Un projet soutenu par la région Occitanie

Ces cabanes magiques fabriquées à partir de barriques conjuguent les mots recyclage, respect de l'environnement et plaisir des enfants. Équipées de lumières et d'un système audio, l'enfant peut s'isoler pour lire ou écouter des contenus audio en toute tranquillité.

Magic Cocoon

Tél : 05.62.23.87.95

Site : magic-cocoon.com



Des produits locaux et de saison

Le magasin Biocoop accueillera ses premiers clients à partir du mercredi 8 septembre.

Horaires d'ouverture :

- du lundi au samedi : 09h - 19h30
- le dimanche : 09h - 13h

Biocoop

30 Route d'Ox - Seysses

Tél : 05 61 08 39 55

Mail : biocoop.leplubio@gmail.com



Un large choix de produits

Inspiré des halles traditionnelles, ce magasin souhaite mettre en avant le savoir-faire des producteurs et éleveurs locaux en les rassemblant au sein d'un même lieu.

Horaires d'ouverture :

- du lundi au samedi : 8h - 20h
- le dimanche : 8h - 14h

Le marché couvert

2 rue Danielle Casanova - Seysses

Tél : 05.62.78.89.52

Site : www.lemarchecouvert.fr

Faites vous connaître !

Vous souhaitez avoir un article sur votre activité ? Contactez nous : **05 62 11 64 64** - secretariat@mairie-seysses.fr

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

L'ASSOCIATION « BÉBÉ WARRIOR » **NOUVEAU**

L'association Bébé Warrior a été créée par Sabrina suite à la naissance prématurée de sa fille à 32 semaines d'aménorrhée. Pendant les 46 jours d'hospitalisation de son enfant au service de néonatalogie, Sabrina a constaté le manque de moyens des services hospitaliers et l'insuffisance d'articles adaptés au quotidien des bébés ou de leurs parents.

L'association a pour objectif de récolter des fonds et mener à bien le financement de matériel. Si vous souhaitez rejoindre Bébé Warrior en tant que bénévole ou faire un don matériel ou financier, n'hésitez pas à prendre contact.



- 1000, route de Labastidette – Appartement 3 Seysses
- 06 47 24 65 59
- bebewarrior_association@yahoo.com
- Facebook : Bébé Warrior

L'ASSOCIATION « LE PASSAGE »

L'activité première de l'association est l'accueil, l'écoute, le soutien et l'accompagnement des proches des personnes détenues du Centre Pénitentiaire de Toulouse-Seysses.

Le Passage met également en place des actions en faveur des enfants, comme une kermesse organisée au mois de juin, des chocolats offerts pour Pâques et Noël, ainsi que des distributions de livres. Sans oublier le vide-greniers et le vide-bibliothèque organisés chaque année et ouverts à tous.

Comme toute association, Le Passage a été impacté par la crise sanitaire et la fermeture au public du local d'accueil et d'écoute mais espère reprendre prochainement son activité.

Si vous êtes intéressé pour rejoindre à la rentrée l'équipe de bénévoles ou avoir des renseignements, n'hésitez pas à contacter Françoise la présidente. Des formations sont proposées régulièrement sur différents thèmes et des réunions ont lieu tous les deux mois. Les permanences se font par demi-journée et en binôme du mercredi au samedi.

- 07 68 75 13 41
- association.lepassage31@gmail.com

Agenda

Sur la page d'accueil du site internet de la ville, l'agenda recense l'ensemble des animations sur la commune. Découvrez sans tarder les prochains événements organisés par les associations Seyssois.

Les délibérations du conseil municipal

17 Mai 2021

- Candidature auprès de la SAFER pour l'acquisition de la propriété de la ferme du Moulas
- Création d'un emploi de Responsable Informatique Réseaux et Téléphonique sur le cadre d'emploi des Techniciens Territoriaux (Catégorie B)
- Création d'un emploi de Responsable de la Communication sur le cadre des emplois des Rédacteurs Territoriaux (catégorie B)
- Autorisation générale de recrutement d'agents contractuels sur des emplois permanents en cas d'absence des agents titulaires

1^{er} Juillet 2021

- Désignation d'un membre pour siéger à la Commission Finances
- Charte de la démocratie participative
- Budget principal – Décision Modificative N°1-2021
- Garantie d'emprunt Promologis (2 logements Place de la Libération)
- Échange foncier entre la commune de Seysses et la SCI SEYSGLA
- Avis sur le Programme Local de l'Habitat 2022 - 2027 du Muretain Agglo
- SDEHG éclairage du rond-point du futur collège Route de Labastidette RD 23
- Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires des agents communaux
- Institution de l'Indemnité Forfaitaire Complémentaire pour Elections
- Mise en place des astreintes pour la filière relevant du cadre d'emplois de la Police Municipale
- Création de quatre emplois aidés Parcours Emploi Compétences (PEC)
- Création d'emploi temps complet d'Assistant Socio-Educatif (catégorie A) mis à disposition du CCAS de Seysses
- Création d'emploi à temps complet d'Assistant de direction du maire et du Dgs (Adjoints Administratifs ou Rédacteurs territoriaux)
- Création de postes pour avancement de grade des agents



Sous réserve de modifications, les prochains conseils municipaux auront lieu à la salle des fêtes les jeudis 23 septembre et 2 décembre à 20h30.

Les séances sont filmées et diffusées en direct sur la chaîne YouTube de la ville puis consultables sur le site internet : **Seysses ma ville. Vie Municipale**

Les délibérations du Conseil Municipal

Vous pouvez consulter les délibérations du Conseil Municipal sur notre site internet : **Vie Municipale**

Les élus de l'opposition (Seysses Demain) continuent à défendre l'intérêt de tous et l'avenir de notre commune, particulièrement par ces temps de crise sanitaire. Soyez sûrs que nous ferons tout notre possible pour que l'entraide et le volet social ne soient oubliés pour personne ; pour faire entendre vos difficultés, vos besoins ; pour défendre votre qualité de vie et votre droit à une situation digne.

Vous avez pu le constater, depuis le début de notre mandat, notre action a visé à vous informer sans langue de bois.

Depuis le début de l'année, le fonctionnement du conseil municipal continue dans la forme la plus caricaturale qu'il puisse prendre : la nouvelle équipe se plaît à nous enfermer dans un rôle d'opposition dure et stérile, refusant tout débat et toutes contributions qui pourraient donner du sens à notre/votre participation citoyenne et donc à la démocratie. Il en résulte des décisions votées sans débat, donc sans questionnement et sans recul.

Nous avons pu enfin assister à certaines commissions (pas toutes). Cependant, notre rôle est toujours réduit à entendre des décisions déjà finalisées hors de notre présence par la majorité.

Ces réunions n'ont souvent pas d'ordre du jour annoncé, ni de compte rendu, alors que nous demandons à ce que tous les conseillers (majorité et opposition) soient informés des travaux des commissions et à travers eux, vous aussi.

Par ailleurs, les documents présentés en séance ne nous sont pas communiqués.

En nous mettant à l'écart, ils vous mettent à l'écart.

Les promesses de campagne n'ont pas résisté à l'épreuve du pouvoir.

Ainsi, on avait pu entendre : « Une équipe profondément renouvelée... personne ne cumulera plusieurs fonctions ou mandats ». Monsieur le Maire va-t-il donc démissionner de son mandat de Maire ?

Ou va-t-il là encore se moquer ouvertement de vous ?

Lors de la campagne, la majorité affichait de beaux engagements : faire différemment, renouveler la politique, mettre l'humain au centre de nos préoccupations. Mais depuis, combien de concertations publiques ? Où sont les participations citoyennes aux projets du gymnase, des aménagements nécessaires autour du collège, de la rénovation du centre-ville, de l'achat de la ferme pédagogique, du développement de la zone SEGLA2 ? Monsieur le Maire, vous vous êtes présenté comme indépendant des partis politiques, et aujourd'hui, pour satisfaire votre ambition, vous êtes entré dans des alliances ambiguës et problématiques afin d'être élu au conseil départemental. Vous reniez votre parole. Vous trompez les seyssois.

Albert CAMUS a écrit :

« La Démocratie ce n'est pas la loi de la majorité mais la protection de la minorité ».

Dans l'intérêt de notre commune, nous disons sur son modèle « la démocratie, ça ne doit pas être la loi de la majorité, mais une vraie place faite aux minorités ».

La richesse du débat, la pertinence des décisions, sont là.

www.facebook.com/Seysses-Demain-Vicky-Vallier ,
Seyssesdemain@gmail.com

Bienvenue à tous les petits Seyssois et félicitations aux parents*

27/04/2021 DEDIEU Sofia, Emma, Rose
29/04/2021 BRUNET Alba, Liliane, Thi-Lac
30/04/2021 VALIN Djouliane
06/05/2021 AMOUROUX Axel Eric Benjamin
11/05/2021 LO Matthias Mouatchi
31/05/2021 CARON Agathe, Pauline, Victoria
31/05/2021 PIQUEMAL-BALUARD Nina, Aurore, Lou
23/06/2021 RASAMISON Ankoay, Mamiarivelo
02/07/2021 RAUFASTE Léon
10/07/2021 BELLANGER Valentine
12/07/2021 COLIN Elise, Annie, Fabienne

Meilleurs vœux de bonheur aux jeunes mariés*

26/06/2021 THIROT Maerva et MARTINEZ Julien
03/07/2021 MICHEL Chrystel et LESOURD Maël
03/07/2021 HARYOULI Sarah et BOUSLAMA Anis

Sincères condoléances aux familles et aux proches*

16/04/2021 LAHILLE Maurice
22/04/2021 DELORD Christian
02/05/2021 TECHER Mariot
17/05/2021 INARD Daniel
15/05/2021 VERDIER Reine née BERGAMASCO
18/05/2021 PICCHIOTTINO Jean-Claude
20/06/2021 GOYER France née TRAMESEL
27/06/2021 LUX Bernadette née DESCHAMPS

*Les données personnelles enregistrées sur le registre de l'état-civil ne peuvent être publiées que si, au moment de l'établissement de l'acte, les personnes concernées ont donné leur accord.



René DELAHAYE nous a quitté

René DELAHAYE, ancien secrétaire de mairie de la ville de Seysses est décédé à 74 ans. Il venait de la fonction publique d'État, détaché du Trésor Public pour être le secrétaire général de la mairie, recruté en 1974 par le maire Antoine FOULQUIER. Jusqu'en 2008, année de son départ à la retraite à 62 ans, il a œuvré avec toute sa volonté au développement de la ville.

Le souvenir de René est définitivement rattaché à sa disponibilité, sa gentillesse et ses compétences en matière de gestion d'une collectivité territoriale.

SEPTEMBRE

Samedi 4 Septembre - 14h30

FÊTE DES ASSOCIATIONS SEYS'TIVAL & FEU D'ARTIFICE

Parc de la Bourdette / Stade Savignol

Mairie

PORTES OUVERTES CRI Axe Sud

CRI

6 au 30 Septembre

EXPOSITION

Médiathèque

Service culturel

11 & 12 Septembre

FOIRE À LA PUÉRICULTURE D'HIVER

Salle des fêtes

Les amis

Dimanche 5 Septembre

SORTIE FAMILIALE

Club Seyssois Montagne

Mardi 14 Septembre

RANDONNÉE CULTURE

CCAS

Dimanche 12 Septembre

SORTIE COL DE LA COUME (31)

Club Seyssois Montagne

Vendredi 17 Septembre 18h-23h

MARCHÉ NOCTURNE

Place de l'église

Mairie

Samedi 18 Septembre

WORD CLEANUP DAY

Journée mondiale du nettoyage de
notre planète

FESTI'BIERE - 11h-21h

Salle des fêtes

Comité festif seyssois

Dimanche 19 Septembre

SORTIE PIC DE SAINT BARTHÉLÉMY (09)

Club Seyssois Montagne

Vendredi 24 Septembre

CINÉ-CONCERT

Salle des fêtes

Service culturel

Samedi 25 Septembre

BAL COUNTRY INTERCLUBS

Freedom Dance Country

Salle des fêtes

Dimanche 26 Septembre

SORTIE ÉTANGS D'ESCOBE ET SISCAR (09)

Club Seyssois Montagne

Jeudi 30 septembre - 18h30

CONFÉRENCE HISTOIRE DE L'ART

Salle des fêtes

Service culturel

OCTOBRE

1 au 31 Octobre

EXPOSITION

Les 30 ans de la médiathèque

Médiathèque

Service culturel

Dimanche 3 Octobre

SORTIE LAC DE MIGOULEOU (65)

Club Seyssois Montagne

RANDO SOPHRO - QI GONG

Les chemins de l'Harmonie

Mardi 5 Octobre

JOURNÉE INITIATION TIR À L'ARC ET PARCOURS D'ORIENTATION

CCAS

APÉRO LITTÉRAIRE - 18h30

Médiathèque

Service culturel

Mercredi 6 Octobre - 18h30

TOULOUSE POLARS DU SUD

Médiathèque

Service culturel

Jeudi 7 Octobre

ATELIER SOPHROLOGIE EN GROUPE

Les chemins de l'Harmonie

CONFÉRENCE NATURE - 18h30

Médiathèque

Samedi 9 Octobre

30 ANS DE LA MÉDIATHÈQUE

Médiathèque

Service culturel

Dimanche 10 Octobre

CAP DU POUY DE HOURMIGUÉ (65)

Club Seyssois Montagne

Jeudi 14 Octobre - 18h30

CONFÉRENCE HISTOIRE DE L'ART

Salle des fêtes

Service culturel

Vendredi 15 Octobre

BAL COUNTRY INTERCLUBS

Freedom Dance Country

Salle des fêtes

Dimanche 17 Octobre

LAC DE BARROUDE (65)

Club Seyssois Montagne

Mardi 19 Octobre - 14h30

ATELIER SCIENTIFIQUE

Médiathèque

Service culturel

Mercredi 20 Octobre - 18h00

CONCERT POUR ENFANTS

Salle des fêtes

Service culturel

Dimanche 24 Octobre

ÉTANG D'ARTAX ET PIS DE BASSIBÉ (09)

Club Seyssois Montagne

VIDE-GRENIERS DES COLLECTIONNEURS DE VINYLES

Collectionneurs de vinyles

Vendredi 26 Octobre - 14h30

ATELIER SCIENTIFIQUE

Médiathèque

Service culturel

Dimanche 31 Octobre - 17h00

ANIMATION D'HALLOWEEN

Place de l'église

Comité festif seyssois

NOVEMBRE

2 au 30 Novembre

EXPOSITION

Médiathèque

Service culturel

Mercredi 3 Novembre - 14h-19h

COLLECTE DE SANG

Salle des fêtes

Jeudi 4 Novembre - 18h30

CONFÉRENCE HISTOIRE DE L'ART

Salle des fêtes

Service culturel

Vendredi 5 Novembre

BAL COUNTRY INTERCLUBS

Freedom Dance Country

Jeudi 11 Novembre - 11h30

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Monument aux morts

Mairie

Dimanche 14 Novembre

TIRAGE TOMBOLA - 10h

1000 route de Labastidet

Bébé warrior

CONCERT D'ORGUE - 16h

Eglise de Seysses

Les amis de l'Orgue

Jeudi 18 Novembre - 18h30

CONFÉRENCE HISTOIRE DE L'ART

Salle des fêtes

Service culturel

Mercredi 24 Novembre - 10h30

SPECTACLE JEUNE PUBLIC (-3 ans)

Médiathèque

Service culturel

Samedi 27 Novembre 10h-18h

SEYSSES EN LIVRES

Salle des fêtes

Service culturel

Contacts

Service Culturel 05 62 23 00 63

culture@mairie-seysse.fr

Club Seyssois Montagne 06 51 01 44 12

seyssemontagne@gmail.com

Les amis lesamis31@outlook.fr

CCAS 05 62 11 64 80

ccas@mairie-seysse.fr

Freedom Dance Country

freedomdc@hotmail.fr

Comité festif seyssois

cfs31600@gmail.com

Bébé warrior

bebewarrior_association@yahoo.com

CRI 05 34 50 59 40

Mairie 05 62 11 64 64

Amis de l'orgue 05 61 92 04 56

Les chemins de l'harmonie

06 13 75 90 43

Collectionneurs de vinyles

06 79 89 91 49

sebastien.mareschi@outlook.com

LE COMITE FESTIF SEYSSOIS ORGANISE



HALLOWEEN

DANS LE CENTRE VILLE DE SEYSSES

31 OCT 2021 | DE 17^H À 20^H | GRANDE PHOTO
DÉGUISÉE À 19^H30

L'ÉVÈNEMENT SERA ANNULÉ EN CAS DE PLUIE